# Erasmus+ à Rostock

**Wintersemester und Sommersemester**

L’année universitaire débute en octobre et se termine en juillet. Elle est divisée en deux semestres.

- le semestre d’hiver “Wintersemester”, de mi-octobre à fin janvier. Les examens ont lieu en février et les examens de rattrapage en mars.

- le semestre d’été “Sommersemester, d’avril à mi-juillet. Les examens ont lieu en juillet et les examens de rattrapage en septembre.

**Semesterbeitrag**

À votre arrivée, vous devrez vous immatriculer à l’Université de Rostock. Vous allez devoir payer le “Semesterbeitrag”, une cotisation semestrielle qui est à ne pas confondre avec des frais d’études. Il n’existe pas de frais d’études à proprement parler à l’Université de Rostock. Ce Semesterbeitrag, cotisation semestrielle, finance des prestations extra-universitaires.

À titre d’exemple, pour le semestre d’été 2019, chaque étudiant de l’Université de Rostock doit payer 185 € de cotisation semestrielle dont :

- 116 € pour le Semesterticket, la carte de transport qui permet aux étudiants d’emprunter pendant 6 mois les transports en commun de la ville et des environs.

- 60 € pour le Studierendenwerk Rostock-Wismar, l’équivalent allemand du CROUS en France et

- 9 € pour les conseils étudiants et les bureaux des étudiants des différentes facultés et instituts.

Avec ce Semesterticket, vous pouvez prendre tous les transports en commun (bus, tram, TER) desservant la ville de Rostock. Les différents bâtiments de l’université sont dispersés dans la ville. En fonction de vos études, vous pourrez avoir des cours ayant lieu dans différents quartiers de la ville. Le Semesterticket peut donc vous être bien utile.

Il faut payer cette cotisation par virement bancaire chaque semestre. Si vous restez deux semestres, il vous faudra donc la payer deux fois :

- à votre arrivée à Rostock pour le semestre d’hiver

- au mois de janvier pour le semestre d’été

Vous trouvez les dates actuelles sur le site de l’Université de Rostock : <https://www.uni-rostock.de/studium/studienorganisation/im-studium/rueckmeldung/>

Vous recevrez votre Semesterticket par la poste.

**Compétences linguistiques**

Pour pouvoir suivre au mieux les enseignements dispensés à l’Université de Rostock et avoir de bonnes chances de passer les examens avec succès, un niveau B2 en allemand est préférable.

**Préparation linguistique**

Le Sprachenzentrum a mis en place un tandem en ligne franco-allemand pour vous permettre de faire connaissance avec des étudiants de l’Université de Rostock avant votre arrivée dans la ville. Les premiers contacts ont lieu au mois de juin précédant le séjour Erasmus. Lors de ce tandem, vous avez la possibilité de perfectionner votre oral en allemand, de poser des questions sur le fonctionnement de l’Université ainsi que sur la ville. Dès la transmission de la liste des participants Erasmus par votre université, nous prenons contact avec vous et vous donnons toutes les informations requises pour participer à ce tandem.

**Workshop de communication franco-allemande dans le domaine universitaire**

A la fin du mois d’octobre, vous participez à un workshop sur la communication franco-allemande dans le domaine universitaire au cours duquel vous apprendrez comment vous adresser au personnel enseignant, quels sont les particularités des études en milieu germanophones etc. Ce sera également l’occasion de faire un premier bilan sur votre séjour à Rostock et de répondre à vos questions.

**SPEEXX**

Comme tous les étudiants de l’Université de Rostock, vous avez accès à la plateforme d’enseignement SPEEXX. Vous pouvez apprendre gratuitement en ligne :

* l’allemand
* l’anglais
* l’italien et
* l’espagnol.

Pour plus d’informations, consultez la page SPEEXX.

<https://www.sprachenzentrum.uni-rostock.de/selbstlernangebote/speexx-campus/speexx-campus/>

**Assurance maladie**

N’oubliez pas de demander une Carte européenne d’assurance maladie à votre caisse d’Assurance Maladie en France. Cette carte atteste des droits à l'assurance maladie et permet, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour. Si vous n’avez pas de carte européenne d’assurance maladie, il vous faudra régler les frais des soins médicaux sur place. Vous pourrez vous les faire rembourser en présentant toutes les factures et les justificatifs de paiement à votre caisse d’Assurance Maladie en France.

Pour plus d’informations, consultez le site [http://www.ameli.fr](http://www.ameli.fr/47/DOC/1376/article.html)

# Documents à faire remplir au début de votre mobilité

N’hésitez pas à nous contacter dès votre arrivée à Rostock, pour que nous puissions vous aider dans vos démarches. L’arrivée dans une nouvelle ville est souvent pleine de surprises, bonnes ou mauvaises. Nous sommes là pour vous.

1. Contrat pédagogique Erasmus+ études **(Learning Agreement for Studies mobilities, L.A.)** **et** **enseignements dispensés à l’Université de Rostock**

Le contrat pédagogique Erasmus+ études comprend la liste des cours que les étudiants Erasmus s'engagent à suivre lors de leur séjour à l’étranger. Toutes les parties doivent signer le contrat pédagogique avant le début de la mobilité.

Pour remplir ce document, informez-vous sur les cours dispensés à l’Université de Rostock pour pouvoir choisir ceux correspondants aux cours de votre université d’origine. Vous trouvez le programme des cours proposés « Vorlesungsverzeichnis » sur le [site de l’Université](https://lsf.uni-rostock.de/qisserver/rds?state=user&type=8&topitem=lectures&breadCrumbSource=portal&language=de). Vous pouvez vous inspirer du programme de l’année précédente si le programme concernant votre année d’études à Rostock n’est pas encore disponible. Si vous avez besoin d’aide pour sélectionner les cours adéquats, prenez contact avec nous.

Ce n’est pas toujours facile de faire des choix à distance et il peut également y avoir des changements de dernière minute à l’université de Rostock. Si c’est le cas, pas de souci. Le formulaire *Learning Agreement for Studies* (*Section during the mobility*) est prévu pour cela.

Le contrat pédagogique Erasmus+ études est ensuite à respecter.

Vous devez renvoyer votre contrat d'études à votre correspondant des relations internationales, dans un **délai d'un mois** après votre arrivée, signé par l’Université de Rostock.

Si vous devez apporter des modifications à votre contrat d'études, il vous faut veiller à faire valider ces modifications par votre correspondant des relations internationales, en envoyant le nouveau contrat d'études dans le respect du délai.

1. Attestation d’arrivée

À votre arrivée à Rostock, vous devrez faire signer votre attestation d’arrivée (WORD Attestation d'arrivée en mobilité) par la coordinatrice Erasmus du Sprachenzentrum. N’oubliez pas d’effectuer cette formalité car la réception de cette attestation dans votres espace Mobility Online au maximum 1 mois après votre arrivée à Rostock conditionne le versement de vos éventuelles aides financières

Pour plus d’informations sur le contrat pédagogique Erasmus+ études, vous pouvez lire ce document de l’Agence Erasmus France (Document WORD Instructions-complétude-contrat-pedagogique-etudes-2018)

En cas annulation du séjour à l'étranger à l'étranger, de prolongation de la durée du séjour à l'étranger ou de la réduction de la durée du séjour à l'étranger, vous devez déposer une [demande de modification de la mobilité](https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/110317__demande_de_modification_de_la_duree_du_sejour_1303916648896.pdf). Ce document doit être transmis à votre correspondant des relations internationales avant toute modification de durée de séjour. (PDF 110317 - demande de modification de la durée du séjour)

**Suivre des cours au Sprachenzentrum**

Le Sprachenzentrum est le centre chargé de l’enseignement des langues vivantes et du latin pour l’ensemble des étudiants et du personnel de l’Université de Rostock.

Vous pouvez apprendre l’allemand langue étrangère, le DaF (A1-C1), l’anglais (B1-C1), l’arabe (A1-A2), le chinois (A1-A2), l’espagnol (A1-C1), l’italien (A1-B1), le latin, le russe (A1-B1) et le suédois (A1-C1).

L’inscription aux cours débute environ trois semaines avant le début de chaque semestre. L’inscription est à faire en ligne sur le site du Centre de Langues. N’attendez pas trop longtemps avant de vous inscrire car le nombre de places est limité à 20 participants par cours.

Les frais de cours s’élèvent à 40 euros pour 4 heures par semaine (= 56 heures par semestre) ou à 20 euros pour deux heures par semaine ( = 28 heures par semestre). Il faut effectuer le paiement par virement bancaire. Lors de l’inscription à un cours, vous recevez automatiquement une confirmation d’inscription avec les informations relatives au paiement ainsi que des informations spécifiques au cours choisi (nom de l’enseignant, manuel à se procurer etc.) Si vous avez des questions relatives à l’inscription à un cours bien précis, vous pouvez contacter l’enseignant directement et les lui poser par e-mail ou en venant à sa Sprechstunde.

**Sprechstunde - Consultation**

Les enseignants du Centre de Langues proposent deux fois par semaine des Sprechstunde. Vous trouvez les horaires de ces Sprechstunde sur le site du Centre de langues. Ils sont actualisés à chaque semestre et pendant les vacances semestrielles. Vous pouvez également les contacter per message électronique ou par téléphone. N’hésitez pas à leur poser toutes vos questions.

**Semesterferien ou Vorlesungsfreie Zeit**

L’expression Semesterferien désigne les vacances semestrielles séparant deux semestres d’études. Elles vont de février à fin mars pour le semestre d’hiver et de mi-juillet à mi-octobre pour le semestre d’été. Cette expression est trompeuse. Même si les étudiants peuvent partir en vacances à ces périodes, ils ont également beaucoup d’examens et de travaux écrits à rédiger. Certains doivent faire des stages obligatoires dans le cadre de leurs études pendant que d’autres prennent des cours intensifs de langues. Cela signifie pour vous que vous pourriez avoir des examens écrits ou oraux sur cette période. Pensez-y avant de réserver vos vacances.

**Einschreibung - Inscription**

Avant de vous inscrire à un cours au Centre de Langues, il vous faut passer un test de niveau appelé “C-Test” au Selbstlernzentrum, salle 321. Vous trouvez les horaires d’ouverture sur le site du Centre de Langues. Le C-Test dure 20 minutes. Vous devez compléter des mots. Vous trouvez des exercices pour vous familiariser avec ce test sur le site du Centre de Langues. La personne responsable du Selbstlernzentrum est également là pour vous expliquer le fonctionnement de ce test.

Si vous êtes grand débutant dans une langue, vous n’avez pas besoin de passer ce test.

Vous trouvez le lien pour l’inscription à un cours de langue sur le site du Sprachenzentrum.

**Anwesenheitspflicht – Obligation de présence**

Si vous vous êtes inscrits à un cours du Centre de Langues, il faudra y assister régulièrement, car la présence y est obligatoire. Vous avez le droit d’être absent un nombre de fois limité. Ce nombre vous sera donné lors du premier cours par l’enseignant.

**Modulprüfung - Examen**

Si vous avez respecté cette obligation de présence et que vous avez effectué les devoirs demandés par l’enseignant, vous avez le droit de passer l’examen. Cet examen est appelé Modulprüfung. Si vous réussissez ce Modulprüfung, vous aurez un Modulschein.

**Modulschein – Relevé de note(s)**

Ce Modulschein est un document écrit attestant de votre réussite à l’examen et mentionnant la note obtenue. Les Modulscheine sont importants dans le système universitaire allemand. Il faut aller les chercher soi-même auprès du Studienbüro responsable.

**Studienbüro – Bureau des affaires étudiantes**

Si vous avez suivi un cours au Centre de Langues, il faudra récupérer votre Modulschein auprès du Studienbüro du Centre de Langues, salle 402, chez notre collègue responsable du Studienbüro, Madame Silke Stock.

Si vous avez réussi un examen de traduction de l’Institut d’Études des langues romanes, il faudra récupérer votre Modulschein auprès du Studienbüro responsable de cet Institut.

Si vous avez quitté l’Allemagne avant de pouvoir récupérer votre Modulschein, envoyez un e-mail à la personne responsable du Studienbüro concerné. En principe, elle pourra vous l’envoyer par la poste.

Un conseil : Demandez à l’enseignant responsable du cours suivi les démarches à faire pour obtenir votre Modulschein. Nous nous tenons également à votre disposition si vous avez besoin d’aide.

Par mesure de sécurité, scannez tous vos Modulscheins.